

Paris, le 7 mai 2010

Ouverture de négociations ministérielles sur la marge pharmaceutique

***La FSPF, attentive aux difficultés des officines, attend des
propositions concrètes !***

Le Conseil d'administration de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France prend acte de l'organisation, par le ministère de la Santé, de réunions de concertation sur la rémunération des pharmaciens d'officine.

De mois en mois, l'économie des officines se dégrade à la suite du cumul, depuis plusieurs années, des différentes mesures prises sur le médicament. Dès le début 2008, notre Fédération a demandé une modification de la marge pour que le réseau officinal puisse faire face à ses obligations.

Les administrateurs de la FSPF, réunis le 5 mai dernier, ont à nouveau rapporté la situation d'extrême difficulté dans laquelle se trouve un nombre croissant d'officines.

Le Conseil d'administration renouvelle donc sa demande de revalorisation immédiate de la marge pharmaceutique. Afin de laisser un temps à la négociation, il décide de remplacer sa prochaine réunion, prévue le 7 juillet, par une Assemblée générale extraordinaire de la FSPF et de reporter, à cette date, la prise de mesures sur la substitution générique et l'organisation des gardes.

La FSPF attend un soutien fort de votre part et toute votre mobilisation.